

CHARTE DES GRANDS PRIX

Grand Prix Adultes – Grand Prix Jeunes - Grand Prix Seniors Trophée Séniors – Classic Mid Am

Dans le cadre de l'organisation et de l'encadrement de Grands Prix, la Ligue de Bourgogne Franche-Comté, responsable de son attribution et de la conformité de son règlement, rappelle au club organisateur qu'il s'engage à respecter le cahier des charges des épreuves nationales (Vadémécum 2025)

Nous en rappelons les points essentiels :

- **Heure d'ouverture** : 1 heure avant le premier départ (vestiaires, practice, pro shop, bar avec sandwiches et petit déjeuner).
- **Chariots** : Un minimum de chariots manuels disponibles
- **Starters – Recording** : Le club doit prévoir un nombre suffisant de starters (Tee 1 et 10...) et mettre à disposition du comité de l'épreuve un recorder. (Sachant que la partie RMS est à la charge du club)
- **Interruption du jeu** : Il est indispensable que soient disponibles et en état de marche 3 cornes de brume.
- **Prise en charge des frais occasionnés par les arbitres tenant compte de la (ou des) journées de préparation terrain et compétition :**
 1. Frais d'hébergement (Il est recommandé à l'arbitre de se rapprocher du club)
 2. Frais de restauration à hauteur maximum de 60 €/jour (déjeuner et dîner).
 3. Frais kilométriques (domicile – lieu de compétition et lieu de compétition – hébergement) à raison de **0,529** maxi du kilomètre parcouru selon les directives de remboursement FFgolf. (Tarif en vigueur au 01/07/2023).
- ✓ Le Club organisateur s'engage dès réception des justificatifs originaux et notes de frais à régler les arbitres désignés par la ligue dans un délai de 30 jours.

Ce règlement, modifiable selon l'évolution du vademecum, et une fois approuvé par le Club Organisateur est à retourner à la ligue Bourgogne Franche-Comté avant le Grand Prix.

Fait à :

Signature ou cachet du Club